

Rénovation du réseau d'assainissement - Rue Barbusse

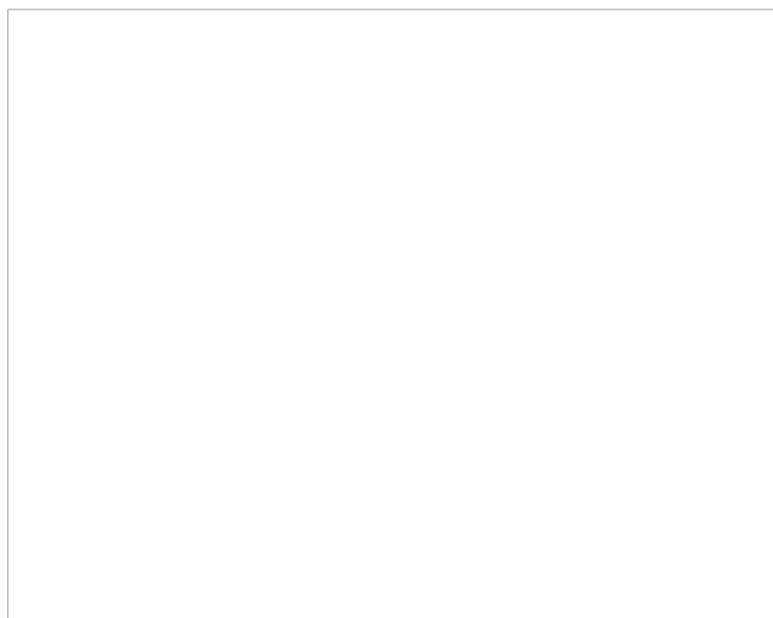
A compter du 27 juillet 2020 et pour une durée de 4 mois, l'EPT Paris Terres d'Envol va procéder à la rénovation du réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales sur l'avenue Henri-Barbusse.

Il s'agira de remplacer les canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales ainsi que les branchements riverains jusqu'en limite de propriété.

Des défauts structurels ont, en effet, été constatés sur ce secteur et peuvent empêcher le bon fonctionnement de ces réseaux d'assainissement (odeurs nauséabondes, réduction des écoulements voire obstruction, inondations et enfin pollution du milieu naturel).

Afin d'assurer du mieux la sécurité de ce chantier, le stationnement et la circulation seront modifiés par [arrêté municipal du 23/07/2020](#) :

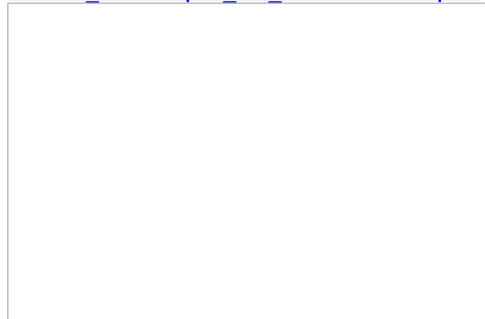
- Le stationnement sera interdit avenue Henri-Barbusse à l'avancement du chantier.
- La circulation sera interdite sur l'emprise du chantier sauf pour les riverains. Une déviation sera mise en place afin de renvoyer le trafic vers les voies adjacentes.
- Le stationnement sur le parking du parc Badier situé avenue Henri-Barbusse sera interdit à tous véhicules, pendant le temps des travaux, afin de permettre l'installation de la base de vie du chantier de l'entreprise et le stockage des matériaux.
- Des déviations seront mises en place pour les piétons.

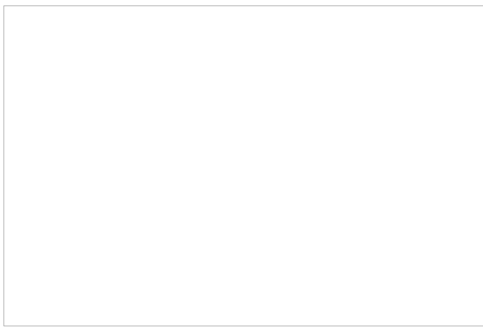
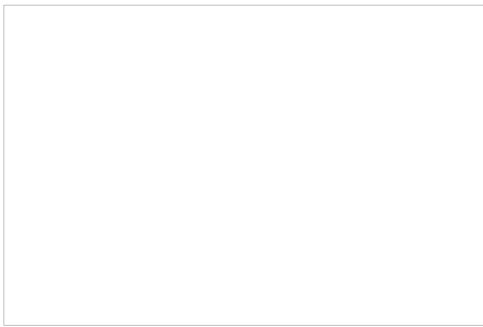
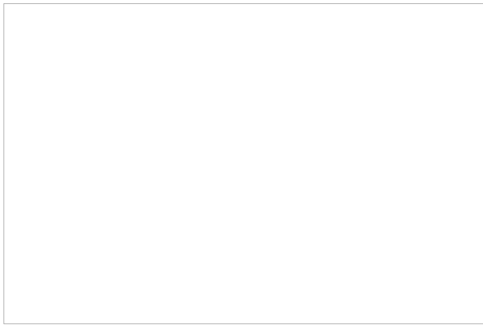
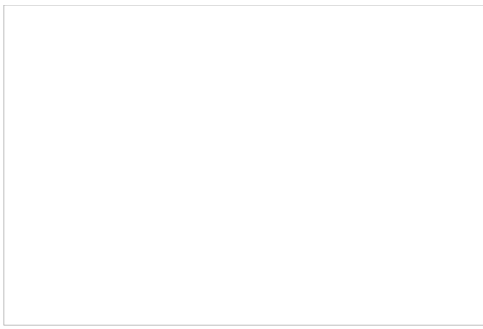


À télécharger

[renovation_du_reseau_assainissement_henri_barbusse.pdf](#) (.pdf - 72.56 Ko)

[arrete_municipal_du_23.07.2020.pdf](#) (.pdf - 792.26 Ko)





Publié le 31 juillet 2020